

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

Lausanne

service d'accueil de jour de l'enfance

## Présentation du travail éducatif dans les structures parascolaires lausannoises APEMS



direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

Lausanne

service d'accueil de jour de l'enfance

## Organisation et présentation du service

**Service d'accueil de jour  
de l'enfance (SAJE)**  
Chef de service : M. Jean-Claude Soller

Secteur préscolaire

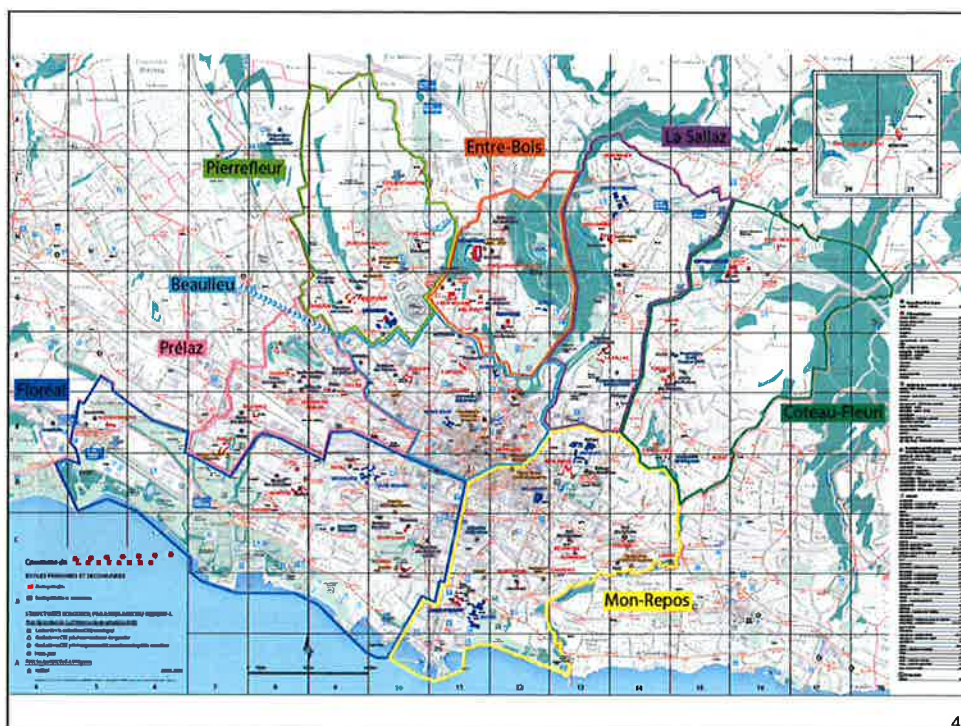
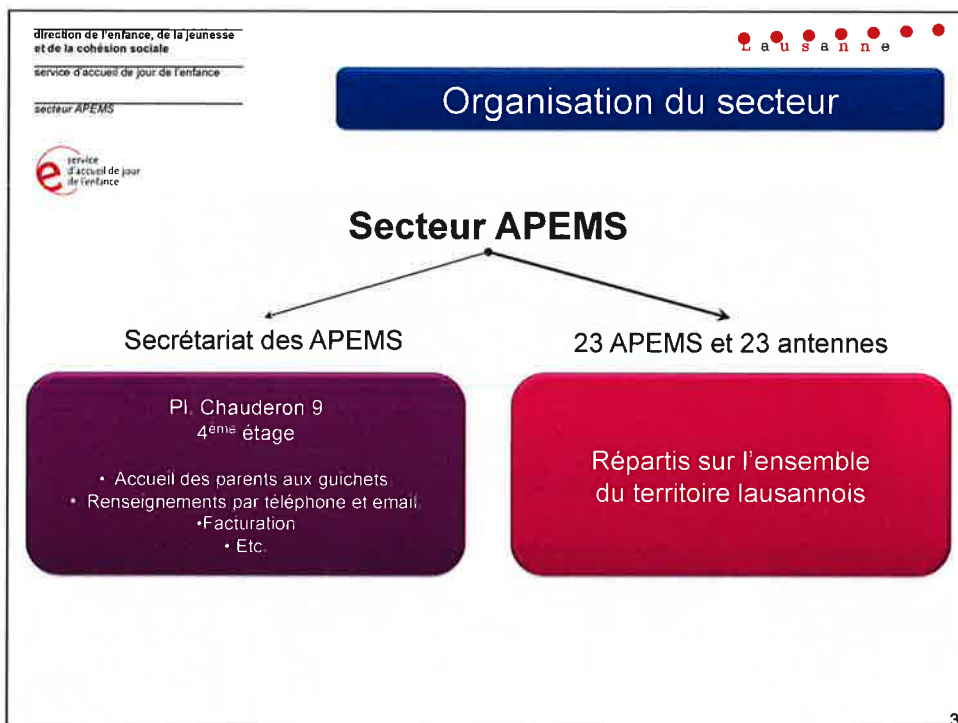
Secteur parascolaire

Accueil préscolaire CVE 4 mois à 4 ans	Accueil parascolaire UAPE 4 à 6 ans 1P et 2P HarmoS	Accueil parascolaire <b>APEMS</b> 4 ans à 10 ans 1P à 6P HarmoS
--	--	--

Le SAJE supervise l'offre et la demande des places d'accueil  
en Ville de Lausanne pour les enfants de 4 mois à 10 ans.

*APEMS = Accueil pour enfants en milieu scolaire*

2



direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

service d'accueil de jour de l'enfance

L a u s a n n e

## Bases légales, pilotage, coordination et financement

Les APEMS ont été créés sur la base du **préavis communal N° 20 du 9 avril 1998** intitulé « Pour une nouvelle politique d'accueil des écoliers à Lausanne ». Ce préavis a été admis le 9 juin 1998 par le Conseil communal.

Dans le cadre de la LAJE et de l'OAJE, **les APEMS sont reconnus** par le Canton en tant que structure d'accueil parascolaire à ouverture élargie. L'accueil parascolaire est un service public ouvert en priorité aux enfants dont les parents ont une activité professionnelle

**La fluctuation des demandes** par quartier est significative d'année en année. Afin d'absorber ces fluctuations, des structures sous forme d'antennes ont été mises en place.

Actuellement, la charge financière des APEMS est couverte par la **Ville de Lausanne (60%), la FAJE (15%) et par les familles (25%)**.

5

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

service d'accueil de jour de l'enfance

L a u s a n n e

## Effectifs et métiers au 01.01.2016

### Effectifs

- Les APEMS accueillent environ 2'867 enfants ce qui signifie qu'environ 56% des familles ayant un enfant scolarisé ont recours à l'APEMS.
- Les APEMS offrent 2160 places quotidiennes.
- Chaque jour, 600 enfants fréquentent les APEMS le matin, 2100 à midi et 1'284 l'après-midi.
- En 1998, date de la création des APEMS, 600 enfants étaient alors accueillis.

### Métiers

- 300 collaborateurs/trices travaillent dans les APEMS, dont :
  - Responsables APEMS : 28 personnes
  - Éducateur-trices B ou C : 73 personnes  
*Personnel qui est au bénéfice d'un diplôme reconnu dans le domaine de l'enfance.*
  - Personnel éducatif D ou E : 85 personnes  
*Personnel qui n'a pas de formation reconnue dans le domaine de l'enfance.*

6

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale  
service d'accueil de jour de l'enfance  
secteur APEMS

L a u s a n n e

## Conditions d'accès

Rapport entre offre et demande : **pas de liste d'attente.**

### Conditions d'accès

#### Pour les familles

- Être domiciliées à Lausanne
- Exercer une activité professionnelle à temps complet ou partiel
- Être en formation professionnelle
- Être en recherche d'emploi  
*Accueil limité à 4 prestations par semaine*
- Être sans activité professionnelle  
*Accueil limité à 4 prestations par semaine*

#### Pour les enfants

- Être domiciliés et scolarisés à Lausanne
- Être scolarisés en 3P, 4P, 5P ou 6P HarmoS

**Pour les quartiers de Bois-Gentil, des Diablerets et de Vers-chez-les-Blanc uniquement :**

- Être scolarisés en 1P, 2P, 3P, 4P, 5P ou 6P HarmoS

7

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale  
service d'accueil de jour de l'enfance  
secteur APEMS

L a u s a n n e

## Calendrier et horaires d'ouverture

**Les APEMS sont ouverts  
durant les 38 semaines d'école,  
aux horaires suivants :**



**Lundi + Mardi + Jeudi**

07h00 à 09h00	11h00 à 14h00	15h30 à 16h00	16h45 à 18h30
APEMS	APEMS	APEMS	APEMS <small>Devoirs surveillés *</small>

\* Pour les APEMS de Montoie et Montriond, un projet pilote propose un accueil de 15h40 à 18h30, sans les devoirs surveillés.  
\*Les APEMS de VCLB, B-G et Diablerets accueillent des 1-2P et sont en horaire continu, mercredi matin + congé l'après-midi.

**Mercredi**

07h00 à 09h00	11h00 à 18h00 *
APEMS	APEMS

\* Certains APEMS sont fermés le mercredi après-midi.

**Vendredi**

07h00 à 09h00	11h00 à 14h00	15h30 à 18h30
APEMS	APEMS	APEMS

Matin = prestation A
Midi = prestation B
Après-midi = prestation C

8

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

L a u s a n n e

## Concept d'accueil




### Développement des habiletés sociales et complémentarité avec la scolarité

Les APEMS s'inscrivent dans un espace transitionnel entre deux institutions reconnues: la famille et l'école.

Les APEMS se situent dans le **champ socio éducatif**, dans la mesure où leur mission auprès des enfants s'inscrit spécifiquement dans le développement des **habiletés sociales et de l'autonomisation**.

Ces moments de vie collective se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

9


direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

L a u s a n n e

## Une équipe éducative en APEMS



C'est 1 professionnel pour 12 enfants  
Puis 1 moniteur jusqu'à 24 enfants  
Puis 1 moniteur jusqu'à 36 enfants

Un tiers du personnel est formé dans les structures parascolaires.  
On tend à élargir ce quota mais le challenge réside à travailler avec des gens de tous horizons.

Pour les structures qui accueillent des 1P-2P c'est toujours 1 professionnel pour 12 enfants.

Certaines structures peuvent accueillir 60 enfants sur le même site.

10

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

service  
d'accueil de jour  
de l'enfance

L a u s a n n e

## Educateur/trice en APEMS

### Rôle et compétences

- Assurer l'accueil quotidien d'un groupe d'enfants,
- Assurer la protection des enfants
- Répondre aux besoins des enfants (physique et psychique)
- Capacité à collaborer avec le responsable et les membres de l'équipe éducative.
- Répondre à des tâches administratives spécifiques.
- Coopère au suivi et à l'encadrement des moniteurs/trices
- Capacité à travailler sur un territoire institutionnel élargi.

*Autonomie:*

- Capacité à prendre des responsabilités et à réaliser son travail avec un minimum de supervision et de contrôles.

*Adaptabilité/flexibilité*

- Aptitude à s'adapter aux interlocuteurs, aux circonstances et aux changements de méthodes et outils de travail

11

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

service  
d'accueil de jour  
de l'enfance

L a u s a n n e

### compétences

*Analyse/synthèse*

- Capacité de discernement. Aptitude à lier les faits entre eux et structurer une réflexion.

*Ecoute et communication*

- Entrer en communication avec autrui, créer un climat de confiance,
- Percevoir les besoins et attentes de son interlocuteur,
- Faire passer des messages clairs.
- S'appuyer sur les compétences des enfants et de ses collègues.
- Capacité de communiquer et de travailler avec les familles

12

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

L a u s a n n e

## Nos lieux insolites

- Dans des salles de classes dans les collèges
- Dans des salles de paroisses
- Dans des maisons de quartiers.
- Dans des réfectoires scolaires
- Dans des appartements.
- Et.....enfin dans de vrais lieux de vie créés spécifiquement pour l'accueil parascolaire

13

direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

L a u s a n n e

## Informations complémentaires

Des informations sont à votre disposition sur le site internet de la Ville de Lausanne, à l'adresse suivante :

 [www.lausanne.ch/apems](http://www.lausanne.ch/apems) 

Vous y découvrirez un bref résumé de la « Charte d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) », ainsi que les « Directives à l'attention des parents ».

14

Direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

service d'accueil de jour de l'enfance

secteur APEMS

 service  
d'accueil de jour  
de l'enfance

**Au revoir !**

***Et au plaisir de peut-être vous retrouver au  
cœur d'un APEMS***

04.03.2014/cd/N.1 O:\APEMS\_ChauderonV\_Personnel\_RH\présentations 15



## **Zoom sur le terrain 9-2-2016 / PTS14.2**

Coord. C.L. Paccaud / A.Vonlanthen

### **Programme**

#### **13h30 – 14h00**

Travail en sous-groupes : 6 groupes de 4

*Consigne :*

*Répondre aux questions en sous-groupe et synthèse sur feuille de flipchart :*

- 1. Avez-vous envie de travailler en tant qu'EDE avec des enfants de 6-12 ans ?*
- 2. Si oui pourquoi ? Sinon pourquoi ?*
- 3. Que savez-vous des APEMS<sup>1</sup> ?*
- 4. Questions à Chantal Isenring et Alain Aerni*

#### **14h00 15h00 /15h30 – 16h30**

Intervention de Chantal Isenring, Responsable du secteur APEMS au Service d'Accueil de Jour de la Ville de Lausanne et Alain Aerni, responsable d'APEMS.

---

<sup>1</sup> Accueil pour écoliers en milieu scolaire (ville de Lausanne)



## **Zoom sur le terrain 9-2-2016 / PTS14.2**

Coord. C.L. Paccaud / A.Vonlanthen

### **Programme**

#### **13h30 – 14h00**

Travail en sous-groupes : 6 groupes de 4

*Consigne :*

*Répondre aux questions en sous-groupe et synthèse sur feuille de flipchart :*

- 1. Avez-vous envie de travailler en tant qu'EDE avec des enfants de 6-12 ans ?*
- 2. Si oui pourquoi ? Sinon pourquoi ?*
- 3. Que savez-vous des APEMS<sup>1</sup> ?*
- 4. Questions à Chantal Isenring et Alain Aerni*

#### **14h00 15h00 /15h30 – 16h30**

Intervention de Chantal Isenring, Responsable du secteur APEMS au Service d'Accueil de Jour de la Ville de Lausanne et Alain Aerni, responsable d'APEMS.

---

<sup>1</sup> Accueil pour écoliers en milieu scolaire (ville de Lausanne)

